

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

*Union – Discipline – Travail*

-----

**PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA CONSERVATION DES PARCS ET  
RESERVES DE COTE D'IVOIRE (PARC-CI)**

**FONDATION POUR LES PARCS ET RESERVES DE COTE D'IVOIRE**



**TERMES DE REFERENCE :**

**Mission d'assistance juridique à la Fondation pour les Parcs et  
Réserves de Côte d'Ivoire**

---

## **Contexte et justification**

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a obtenu un financement de 2,54 millions de \$ US du FEM, administré par la Banque Mondiale, en vue de mettre en œuvre, le Projet d'Appui à la Relance de la Conservation en Côte d'Ivoire (PARC-CI).

Le PARC-CI a pour objectif, d'améliorer le système de gestion des Parcs Nationaux par

- Un renforcement des capacités de l'OIPR
- Un appui à la mise en place et aux opérations de la FPRCI
- Un appui à la mise à jour et la mise en œuvre du Plan de gestion du Parc National de la Comoé.
- Un appui aux communautés riveraines du Parc National de la Comoé

Le Gouvernement se propose d'utiliser une partie de ces fonds, pour régler certaines dépenses autorisées au titre de l'Appui à la mise en œuvre des opérations de la Fondation.

### **1) Objectif de l'étude**

La Fondation est actuellement à la recherche d'un conseiller juridique pour l'assister dans les tâches suivantes :

- L'élaboration d'un modèle de convention cadre de collaboration avec les autres fondations philanthropiques ;
- L'élaboration d'un modèle d'accord de partenariat avec les entreprises du secteur privé ;
- L'élaboration d'un accord de financement type pour les structures bénéficiaires des financements de la Fondation ;
- Le recensement et les opportunités liées aux taxes et redevances relatives à la conservation de la nature.

### **2) Tâches à effectuer**

- ⇒ Le consultant devra en collaboration avec la Direction exécutive de la Fondation, identifier et établir une liste des autres Fondations philanthropiques avec lesquelles il est judicieux d'établir une collaboration. Le consultant proposera un modèle de convention cadre qui régira les relations de la FPRCI avec les autres fondations.
- ⇒ Le consultant identifiera les structures privées installées en Côte d'Ivoire susceptibles de nouer un partenariat avec la FPRCI. Le consultant proposera, un modèle d'accord de partenariat qui pourrait être utilisé.
- ⇒ La Fondation dans le cadre de son fonctionnement, sera amenée à octroyer un financement à l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) et à certaines organisations non gouvernementales. Sur la base des procédures adoptées dans le manuel d'opération de la Fondation, le consultant, proposera un modèle d'accord de financement qui accompagnera tout octroi de financement aux structures bénéficiaires.

⇒ Le consultant sur la base d'un recensement des taxes et redevances relatives à la conservation de la nature, effectuera les tâches suivantes :

- Etablir un diagnostic de tous les droits et taxes liés à l'environnement
- Evaluer leur fonctionnement actuel et les différents systèmes de prélèvement
- Avoir une idée des opérateurs économiques concernés
- Proposer différentes hypothèses de leur contribution au financement de la Fondation.

### **3) Produits attendus**

- Un modèle de convention cadre de collaboration avec les autres Fondations philanthropiques
- Un modèle de protocole de partenariat avec les entreprises du secteur privé
- Un modèle d'accord de financement pour les structures bénéficiaires d'un financement de la Fondation
- La liste des droits, taxes et redevances liés à l'environnement et une proposition d'hypothèses de leur contribution au financement de la Fondation.

### **4) Profil requis**

Le consultant ou prestataire pour cette mission d'assistance juridique doit notamment répondre aux critères de sélection minimum suivants :

- au moins 5 ans d'expérience dans le domaine juridique ;
- disposer d'une expérience solide dans les aspects juridiques et fiscaux
- disposer d'une connaissance approfondie des régimes réglementaires, juridiques et fiscaux en Côte d'Ivoire.

### **5) Durée de l'étude**

La durée de l'étude est fixée à 10 jours y compris la rédaction du rapport.

### **6) Dépôt des Curriculum Vitae**

Le soumissionnaire fera parvenir son CV, à la FPRCI.

Les CV peuvent également être envoyés par e-mail à l'adresse suivante : [fondationparc@africaonline.co.ci](mailto:fondationparc@africaonline.co.ci)

### **7) Modalités de remise des offres**

Les consultants intéressés par cette mission sont invités à communiquer leur Curriculum vitae (CV) par courrier électronique et impérativement avant le 08 septembre 2010 à 11 heures GMT

A l'adresse suivante.

**Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire**

Dr. FANNY N'golo

Directeur Exécutif

Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI)

[fondationparc@africaonline.co.ci](mailto:fondationparc@africaonline.co.ci) ou [fannyngolo@yahoo.fr](mailto:fannyngolo@yahoo.fr)

II Plateaux, Rue des Jardins, derrière la station Texaco, villa no.  
1079

Côte d'Ivoire

Tél : +225 22417100

**Un accusé de réception électronique, indiquant le jour et l'heure de réception de l'offre, sera délivré aux prestataires. Les CV reçus après la date limite indiquée ci-dessus ne pourront pas être évalués correctement et la Fondation se réserve le droit de ne pas en tenir compte.**

**Contenu des offres**

Curriculum vitae détaillé du consultant répondant aux critères de sélection minimum contenu dans les termes de référence.